

L'environnement à l'époque moderne

Il Jérôme Buridant – 979-10-231-2248-0





Alors que l'environnement se place, en ce début de XXI^e siècle, au cœur des réflexions sociétales et politiques, le regard ici porté sur les prémices de sa prise en compte à l'époque moderne dévoile l'émergence ancienne des préoccupations des populations le concernant. L'ouvrage démontre l'intérêt d'une approche historique située au carrefour des connaissances portant sur la nature, les sociétés humaines et la biogéographie. Tout en définissant l'histoire environnementale, il met en évidence le rôle pionnier joué par Emmanuel Le Roy Ladurie dans la naissance de la discipline, au cours des années 1966-1975, et souligne les principales étapes de son développement, marqué par la volonté de comprendre les interdépendances et les interactions unissant hommes, milieux et habitats.

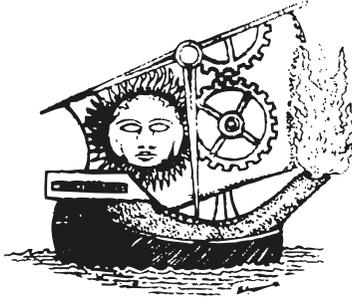
Un premier développement est consacré à l'histoire du climat, ici interrogée sous l'angle de la notion de risque présenté pour les populations. Quatre autres objets d'étude illustrent la variété des thèmes abordés, qui vont de l'intérêt pour le jardin botanique urbain au XVIII^e siècle, révélateur d'une sensibilité nouvelle tout autant que de l'élargissement du monde connu, aux héritages de l'histoire perceptibles encore de nos jours dans les peuplements de la forêt de Compiègne, en passant par l'utilisation du littoral et le développement des aménagements portuaires à l'échelle mondiale ; enfin à la compréhension des épidémies, souvent révélatrices de la dissociation opérée entre nature et culture, à l'échelle micro-historique.

S'il offre un bel aperçu des apports récents de la recherche, cet ouvrage, grâce à sa mise en perspective historique, bat également en brèche quelques idées reçues, telle l'opposition présupposée entre une société traditionnelle soumise aux aléas et une société contemporaine du risque les maîtrisant : la crise climatique de 1784 témoigne de l'apparition d'une politique de la gestion du risque sous Louis XVI, et de la modernisation de l'État comme vecteur de sa prise en charge. À partir d'exemples précis, les contributions ici rassemblées prouvent que l'histoire a bel et bien sa place dans une expertise scientifique élargie, et un rôle d'adjuvant actif à jouer dans les processus collaboratifs d'appui à la décision par les élus.



Couverture : Étienne Allegrain, *Promenade de Louis XIV en vue du Parterre du Nord dans les jardins de Versailles vers 1688*, huile sur toile, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon © Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais/Christophe Fouin.

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

- 38. *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*
- 37. *La Péninsule Ibérique et le monde*
(1470-1640)
- 36. *Les Universités en Europe*
(1450-1814)
- 35. *Les Circulations internationales en Europe*
(1680-1780)
- 34. *L'Opinion publique en Europe*
(1600-1800)
- 33. *Turcs et turqueries*
(XVI-XVIII^e siècle)
- 32. *Les Affrontements religieux en Europe*
(1500-1650)

L'Environnement à l'époque moderne

Préface de Lucien Bély



Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-897-7
© Sorbonne Université Presses, 2018

PDF complet – 979-10-231-2242-8
© Sorbonne Université Presses, 2022

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2243-5

I Grégory Quenet – 979-10-231-2244-2

I Emmanuel Garnier – 979-10-231-2245-9

II Émilie-Anne Pépy – 979-10-231-2246-6

II Gérard Le Bouëdec – 979-10-231-2247-3

II Jérôme Buridant – 979-10-231-2248-0

II Patrick Fournier – 979-10-231-2249-7

Maquette et mise en page : Emmanuel Mard Dubois/3d2s
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

Objets de recherche

EN FORÊT DE COMPIÈGNE, LES HÉRITAGES DE L'ÉPOQUE MODERNE

Jérôme Buridant

*Université de Picardie Jules Verne/EDYSAN FRE 3498 CNRS
(Écologie et dynamique des systèmes anthropisés)*

La forêt de Compiègne est marquée par une grande diversité des groupements végétaux. Ce massif, situé en Valois, fait partie d'un ensemble boisé bien plus vaste, qui borde la vallée de l'Oise de l'Île-de-France au Laonnois, en intégrant Hermenonville, Chantilly, Halatte, Villers-Cotterêts, Laigue, Coucy et Saint-Gobain. Il s'étend sur 14 484 hectares, à cheval sur la dépression de l'Oise, la côte de l'Île-de-France et les plateaux tertiaires du Valois. Cette extension est à l'origine d'une grande variété de groupements végétaux. On y trouve notamment tous les cortèges associés à l'aulnaie-frênaie sur les sols les plus mouilleux de la dépression, ceux relevant de la chênaie-hêtraie acidophile sur les sables acides du pied de côte, de la hêtraie calcicole en rebord de plateau, puis des groupements plus acidiclinales¹ sur les formations superficielles (*loess* quaternaires) des sommets. Mais elle comporte aussi tous les faciès des dynamiques de la végétation, depuis les landes à éricacées jusqu'aux vieilles hêtraies. Comme dans de nombreuses autres forêts, les conditions physiques offrent une palette de couleurs qui s'expriment cependant très différemment selon les gestions sylvicoles et selon l'histoire des parcelles. Les paysages forestiers qui s'offrent à nos yeux constituent un tableau qui ne peut s'interpréter en faisant abstraction d'une histoire pluriséculaire, et notamment de l'époque moderne, qui a considérablement marqué l'ensemble du massif.

Depuis les années 1980, l'histoire forestière a permis de mieux comprendre les dynamiques environnementales. En France, notamment, la constitution en 1982 du Groupe d'histoire des forêts

1 Qui préfèrent un sol légèrement acide.

françaises (GHFF) a pu fédérer autour de thématiques communes des chercheurs issus de nombreuses disciplines, parmi lesquelles l'histoire moderne figurait en bonne place². Depuis cette date, les sources sont désormais bien identifiées et les méthodes bien rôdées, pour faire émerger une véritable histoire des milieux, en associant les données « naturelles » et les données sociales. L'échange entre les disciplines et l'intercompréhension des concepts restent encore aujourd'hui un enjeu de la recherche, pour mieux interpréter les sources textuelles et planimétriques du passé. Une autre piste consiste par ailleurs à croiser les sources du passé avec des données archéoenvironnementales. Il s'agit d'utiliser les techniques des archéosciences comme la palynologie, l'anthracologie, la dendrochronologie, la génétique ou l'histoire des sols, en les confrontant avec les textes anciens. Il ne s'agit pas ici de considérer les archéosciences comme des techniques « auxiliaires de l'histoire », mais d'aboutir à un véritable dialogue entre les méthodes. En ce sens, le travail de l'historien ou du géohistorien peut soulever des problématiques qui seront confirmées ou infirmées par les archéosciences, mais les données issues de ces travaux peuvent aussi être interprétées par un retour aux textes. Cet article propose donc un exemple de croisement des sources textuelles, planimétriques et matérielles, sur un terrain localisé.

Il n'est pas certain que la forêt de Compiègne soit un héritage de plusieurs milliers d'années. Les rares études palynologiques actuellement disponibles (La Croix-Saint-Ouen) ont montré qu'à la fin du Néolithique, l'aulne et le chêne reculent au profit de l'orme et du noisetier, donnant l'impression de déboisements au profit d'activités agropastorales, même si les céréales arrivent tardivement³. Plusieurs sites néolithiques et protohistoriques (datant notamment du Chasséen et du Danubien) ont été découverts en forêt depuis les années 1930, ces implantations étant loin d'être rares en moyenne vallée de l'Oise⁴. Après la conquête romaine,

2 En ligne : <https://ghff.hypotheses.org/> (consulté le 1^{er} juin 2018).

3 Chantal Leroyer, « Environnement végétal des structures funéraires et anthropisation du milieu durant le Néolithique récent/final dans le Bassin parisien », *Revue archéologique de Picardie*, 21, 2003/1, p. 83-92.

4 Jean-Claude Blanchet et Alain Decormeille, « Le Coq Galleux et le Hazoy à Compiègne (Oise) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 49-86 ; Georges-Pierre Woimant, « Aperçu sur l'archéologie historique de la région de Compiègne », *Revue*

la zone est structurée par la voie allant d'*Augustomagus* (Senlis) à *Augusta Suessionum* (Soissons)⁵. On y trouve trois agglomérations secondaires (*vici*) sur les sites de Champlieu, la Carrière-du-Roi et la Ville-des-Gaules, mais Patrice Thuillier, doctorant à l'université de Picardie Jules Verne, a découvert par prospection plus de 170 sites gallo-romains, sur la presque totalité du massif actuel⁶. Il n'est plus certain aujourd'hui que la forêt ait existé dans l'Antiquité. Les fouilles opérées sur le site de la Carrière-du-Roi dans les années 1970 ont montré une utilisation intense de la zone au I^{er} et au II^e siècles, un abandon à la suite de destructions à la fin du III^e siècle, et une occupation beaucoup plus limitée aux IV^e et V^e siècles, avant un abandon définitif du site⁷. L'histoire forestière commence dans les textes avec la mort du roi Clotaire I^{er}. Selon Grégoire de Tours, celui-ci serait décédé dans sa villa de Compiègne en 561, « s'en étant allé, comme il était, durant la cinquante et unième année de son règne, dans la forêt de Cuise, occupé à la chasse » (« *dum in Cotiam silvam venationem exerceret* »)⁸. Commence alors l'histoire d'une forêt royale marquée par la chasse, de l'époque médiévale au Second Empire. Mais l'époque moderne constitue un moment privilégié de cette histoire, où la forêt a été façonnée par et pour l'activité cynégétique, avec des conséquences environnementales qui restent à mesurer très finement.

archéologique de l'Oise, 19, 1980, p. 15-29; Pascal Petel, « Les récentes découvertes archéologiques à Compiègne. Les premiers agriculteurs sur les bords de l'Oise », *Revue archéologique de l'Oise*, 21, 1980, p. 3; Jean-Claude Blanchet, Eric Huysecq, Georges-Pierre Woimant et Marie-Antoinette Delsaux, « La cabane funéraire SOM de Compiègne "Le Hazoy" (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1993, p. 41-66.

- 5 Pierre Léman, « À propos d'une coupe de voie romaine en forêt de Compiègne : la voie de Senlis à Soissons », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 2-1, 1975, p. 63-68.
- 6 Patrice Thuillier, *Les prospections au sol dans les milieux boisés : une méthode pour aborder la dynamique des paysages. La naissance de la forêt de Cuise (I^{er} siècle av. J.-C.-XIII^e siècle)*, thèse sous la dir. de Philippe Racinet, Université de Picardie Jules Verne, en cours.
- 7 Jean-Michel Frémont et Bernard Woimant, « Le vicus gallo-romain de la Carrière-du-Roi en forêt de Compiègne (Oise) », *Revue archéologique de l'Oise*, 6, 1975, p. 44-46 et 8, 1976, p. 45-49.
- 8 Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, 4^e partie, dans François Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIII^e siècle*, t. 1, Paris, Dépôt central de la librairie, 1825, livre IV, chap. 21.

DES ESPACES AMÉNAGÉS POUR LA CHASSE

La fin des grandes garennes

Originellement, le terme de « garenne », issu du bas latin *wareнна*, désignait un espace où les seigneurs se réservaient le droit de chasse ou de pêche⁹. Au milieu du Moyen Âge, il désigne le plus souvent un parc à gibier et l'on parle parfois de « garennes à grosses bestes »¹⁰. En forêt de Compiègne, les textes mentionnent de nombreux parcs à gibier dès le IX^e siècle, notamment à Piet-de-Pont (Pierrefonds), à Trosly-Breuil, au Hazoy ou à Vaucelle-lès-Béthisy¹¹. Les prospections pédestres réalisées par Patrice Thuillier ont permis de découvrir sur le terrain une série de mottes à connils, qui sont des tertres de terre aménagés pour l'élevage des lapins.

128

Après étude des données géohistoriques, la répartition de ces garennes a été vérifiée par relevé LiDAR, à l'occasion d'un stage de Master 2¹². Le LiDAR (*Light Detection and Ranging*) est une technique de télédétection par laser aéroporté, qui permet de mesurer avec une précision de quelques centimètres la surface du sol et celle des objets en sursol (troncs, canopée par exemple). Un relevé LiDAR a été effectué pour l'Office national des forêts en février et mars 2014, sur 333 km² au-dessus des forêts de Compiègne et de Laigue. La densité de points acquise varie entre 12 et 80 au m², avec une moyenne de 22,97 points au m², ce qui

- 9 Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, t. III, 1884, p. 226.
- 10 Jérôme Buridant, « Les aménagements cynégétiques en forêt dans les traités de chasse et d'économie rurale, XVI^e-XVIII^e siècle », dans Andrée Corvol (dir.), *Forêt et faune. Environnement, forêt et société, XVI^e-XX^e siècle*, Cahier d'études n° 12, IHMC/CNRS, 2002, p. 33-40.
- 11 Anne-Marie Bocquillon, *Le roi dans ses forêts de Cuise, Laigue, Retz, du XIII^e au XV^e siècle*, thèse sous la dir. de Robert Fossier, Université Panthéon-Sorbonne, 2000, p. 749.
- 12 J. Buridant et Thomas Feiss, « Les garennes de la forêt de Compiègne : une approche géohistorique et paléoenvironnementale d'un espace cynégétique », dans Gilles Fumey (dir.), *Du terroir au garde-manger planétaire*, actes du 138^e Congrès international des Sociétés historiques et scientifiques (2013), Paris, CTHS, 2016, p. 38-48 (en ligne : <http://www.cths.fr/ed/edition.php?id=7103>, consulté le 1^{er} juin 2018) ; Maxime Larratte, *L'utilisation de la technologie LiDAR dans l'analyse des anciens aménagements cynégétiques de la forêt de Compiègne, IX^e-XVIII^e siècle*, mémoire de Master 2 DyGiTer sous la dir. de Jérôme Buridant, Université de Picardie Jules Verne, 2015.

apporte un rendu d'excellente qualité¹³. Le traitement de ces images a permis de constater l'existence de plus de 20 mottes à connils au sud de la forêt, dans les cantons dits des Garennes-du-Roi et de la Fortelle. Les vérifications de terrain permettent de mettre en évidence des mottes de formes différentes, certaines présentant des conduits en pierre. Ces tertres sont bâtis en utilisant les limons sableux présents à proximité. Des relevés pédoanthracologiques réalisés par Thomas Feiss dans le cadre de sa thèse, sur une fosse située au milieu des garennes de la Fortelle (parcelle 7490), ont pu permettre de connaître des essences conservées dans les sols, sous forme de charbons de bois. Cette étude a révélé une diversité des essences, et une proportion de fruitiers plus importante que celle observée aujourd'hui¹⁴.

Originaire d'Espagne, le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) est introduit pour la chasse en Grande-Bretagne et en France au XII^e siècle¹⁵. Si les garennes de Compiègne sont visiblement actives au XIII^e siècle, il est peu probable qu'elles soient encore utilisées à l'époque moderne¹⁶. En 1663, lors de la visite réalisée par le maître particulier des Eaux et Forêts Denis Geoffroy, dans le cadre de la Grande Réformation des forêts royales, le triage de la Fortelle est décrit comme peuplé de « bonnes fustayes, et le surplus en vieilles et jeunes ventes de trente et quarante ans, et au dessous, de beau recreu ». La mémoire de l'usage cynégétique des lieux s'est alors perdue, et le peuplement est majoritairement composé de hêtres, preuve d'une fermeture ancienne des couverts. Le triage de la Garenne-du-Roi, adjacent, connaît une toute autre affectation. On décrit alors la parcelle comme :

- 13 Sophie David, *Rapport d'analyse et d'interprétation de données LiDAR, forêts domaniales de Compiègne et de Laigue (Oise)*, Office national des forêts, 2014, p. 5-6.
- 14 Thomas Feiss, *Approche éco-pédologique de l'histoire des sols forestiers et de leur exploitation anthropique passée*, thèse sous la dir. de Guillaume Decocq et Hélène Horen, Université de Picardie Jules Verne, en cours ; T. Feiss, H. Horen, Boris Brasseur, Jonathan Lenoir, J. Buridant et G. Decocq, « Pédoanthracologie : approche méthodologique et statistique. Mieux appréhender l'histoire et l'exploitation anthropique passée des sols forestiers », *Revue du Nord*, hors-série, coll. « Art et archéologie », 23, « Sols en mouvement », Université de Lille 3, 2015, p. 73-83.
- 15 Xavier de Planhol, *Le Paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 2004, p. 348-357.
- 16 J. Buridant et T. Feiss, « Les garennes de la forêt de Compiègne », art. cit.

mal plantée de chesnes, haistres, charmes et arbres fruictiers, par trop estestez, esbranchez et de mauvaise nature, à cause des droicts d'usages tant en bois, pannages et pasturages que les habitans de Morguinval [Morieuval], Saint-Clément, Pierrefons, Palesne et La Folie ont dans la dicte garenne, laquelle se pourroit facileme[ent] restablir et revenir en bonne nature de bois estant recepée et fossoyée avec interdiction du pannage et pasturage des bestiaux dans les bruyères ou partyes d'icelles pour quelque temps¹⁷.

130

L'ancien parc de chasse a visiblement fait l'objet de droits d'usage, qui ont totalement dégradé les peuplements. L'abandon des anciennes garennes de la partie méridionale du massif n'implique cependant pas le déclin total des chasses au lapin, qui renaissent au milieu du XVIII^e siècle avec l'aménagement d'un nouvel enclos plus à l'est, au Mont-Berny. Les plans anciens laissent apparaître un espace organisé par des étoiles, sans doute relativement ouvert¹⁸. Abandonné à l'époque révolutionnaire et considérablement bouleversé, le terrain ne comporte aujourd'hui plus de traces au sol interprétables. La période moderne consacre donc ici l'abandon d'anciennes formes de chasse, au furet ou au collet, peut-être considérées comme trop populaires. Sous le règne de Louis XV se développent en revanche de nouveaux modes de chasse, notamment le tiré du petit gibier.

Le développement des parcs à faisans

Longtemps considérée comme une arme moins noble que l'arme blanche, l'arme à feu ne commence réellement à être utilisée à la chasse qu'au milieu du XVII^e siècle, pour le petit gibier, comme en témoigne par exemple le célèbre portrait de Philippe IV chasseur, peint par Diego Vélasquez dans les années 1634-1636. En France, le tir du faisan se développe surtout sous le règne de Louis XIV, et plus encore sous celui de Louis XV. Introduit en Europe probablement dès l'époque

¹⁷ Arch. nat. O¹ 3800.

¹⁸ Arch. nat. O¹ 1416 (1751) ; *Plan de la forêt de Compiègne et de ses environs*, 1772, BnF, Cartes et Plans, GE C 9139 BMP.

romaine, élevé et protégé de manière continue dès le milieu de l'époque médiévale, le faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*), originaire d'Asie du Sud-Est, reste très vulnérable aux prédateurs, notamment aux loups et aux renards¹⁹. Il doit être élevé et protégé dans des structures dédiées. Les textes renseignent précisément la chronologie de la création des faisanderies et des parquets. La première faisanderie est créée par Louis XIV, qui fait transformer l'ancienne fauconnerie. Cette transformation témoigne aussi du déclin d'une autre forme de chasse en vogue à l'époque médiévale. La faisanderie est totalement transformée au XVIII^e siècle par Jacques-Ange Gabriel, qui y construit l'actuel bâtiment principal ainsi que les pavillons d'entrée²⁰. Ces bâtiments sont en partie remaniés sous Napoléon I^{er} et Charles X. Le plus grand développement des enclos à faisans est atteint sous le règne de Louis XV. Entre 1748 et 1760, celui-ci fait construire de nouveaux parquets à la Forte Haye, aux Clavières, aux Vineux et à la Landeblain²¹. Deux autres parquets sont restés à l'état de projet, l'un à la Landeblain et l'autre sur la route de Berne. La carto-interprétation couplée à l'analyse des images LiDAR a permis aussi de mieux comprendre l'implantation et l'organisation de ces espaces aménagés spécialement pour le faisan. Ces parquets sont des enclos de quelques hectares, fermés par des murs et surveillés par un garde logeant dans une petite maison attenante. Si le mur de la Faisanderie, formé de moellons, a subsisté jusqu'à nos jours, ceux des parquets, formés de torchis reposant sur un soubassement de pierre, ont aujourd'hui disparu. Il ne subsiste que des micro-reliefs nettement visibles sur les modèles numériques de terrain, et souvent même au sol. Ces parquets n'étaient pas couverts par la forêt. Le plan du projet de parquet situé sur la route de Berne, à proximité immédiate de la Faisanderie, présente un plan de jardin structuré en étoile, avec des

19 Sur l'introduction du faisan, voir X. de Planhol, *Le Paysage animal*, op. cit., p. 335-337.

20 La faisanderie, les pavillons d'entrée et la grille de clôture sont inscrits aux Monuments historiques en 1948. La Faisanderie abrite un institut médico-éducatif depuis 1921.

21 Arch. nat. O¹1391, 1392 et 1416 ; Monique Harlé d'Ophove, *Une forêt des chasses royales. La forêt de Compiègne de la réformation de Colbert à la Révolution*, Compiègne, Société historique de Compiègne, 1968, p. 263-267.

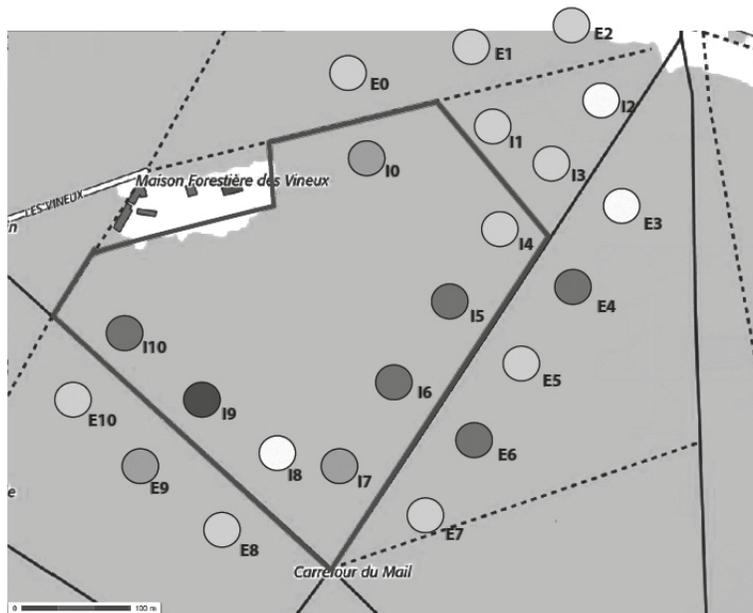
buissons et des haies pour permettre aux oiseaux de s'abriter et se percher durant la nuit, et des zones de gagnage cultivées en froment, en orge, en millet, en sarrasin, en herbe et même plantées de topinambours²². Les images LiDAR laissent aussi apparaître le creusement de mares, parfois reliées entre elles par des canaux de drainage, notamment au parquet de la Landeblain. Une analyse des rapports entre le carbone et l'azote (C/N) sur les 20 premiers centimètres de sol a été testée à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancien parquet des Vineux. Il met en évidence des taux très bas à l'intérieur de l'enclos, qui témoignent de plus fortes concentrations en azote. Ces concentrations se marquent aussi par la présence d'espèces nitrophiles, comme l'ortie dioïque (*Urtica dioica*), le gaillet gratteron (*Gallium aparine*), la chélidoine (*Chelidonium majus*) ou l'alliaire (*Alliaria petiolata*), très différentes du cortège floristique se développant sur ces sols acides. Elles pourraient s'expliquer par l'importance des anciennes fumures, dont les effets se font encore sentir après plus de 220 ans d'abandon. Il pourrait être utile de consolider ces données en réalisant des prélèvements plus nombreux, sur davantage de zones.

Autour des parquets proches de la Faisanderie apparaissent aussi des micro-reliefs linéaires très ténus, qui révèlent l'ancienne présence de layons parallèles. Ces layons sont aussi représentés sur la carte de la forêt levée en 1772²³. Il s'agit du tracé relictuel d'anciens *tirés*. Ces structures linéaires alternent des zones fauchées et des haies basses. Les tireurs peuvent se placer derrière les haies, pour attendre l'envol des faisans déclenché par le travail des rabatteurs et de leurs chiens. Au XIX^e siècle, les parquets des Vineux et de la Landeblain paraissent être retournés à la forêt. Sous l'Empire, l'élevage des faisans se concentre uniquement à la Faisanderie et peut-être encore aux Clavières et à la Forte Haye. Sous la Troisième République, il est possible que ces deux derniers parquets soient aussi abandonnés. Durant cette période, les lâchers de faisans doivent essentiellement se faire dans les tirés de la

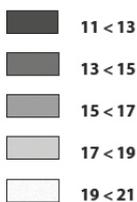
²² Arch. nat. O¹ 1391, non daté.

²³ BnF, Cartes et Plans, GE C 9139 BMP.

Faisanderie et du Petit Parc²⁴. Comme l'a montré Géraldine Péoc'h dans sa thèse de l'École nationale des chartes, les tirés constituent une pratique cynégétique à part, très coûteuse, ce qui la réserve *de facto* au souverain et à son entourage²⁵.



Rapport C/N :



— Limite présumée de l'ancien parquet

Le rapport carbone/azote (C/N) au parquet des Vineux
(forêt domaniale de Compiègne)

²⁴ BnF, Cartes et Plans, Ge D 3702, C. Récopé, *Nouveau plan de la forêt de Compiègne, revu et complété en 1863*; BnF, Cartes et Plans, Ge C 9334, Demarquet-Geoffroy, *Nouveau plan complet de la forêt de Compiègne et de ses environs* [1874].

²⁵ Géraldine Péoc'h, *Les chasses impériales de Napoléon III*, thèse de l'École des chartes, 2002.

À partir de l'époque moderne, les anciennes formes de chasse à pied laissent place à un développement considérable de la chasse à courre du cerf, la *vénèrie*, ainsi que du sanglier, le *vautrait*. Si la course du gibier existe à l'époque médiévale, la chasse à courre est véritablement codifiée au milieu du XVI^e siècle, engendrant des aménagements nouveaux²⁶. Pour être efficace, la chasse à courre nécessite une organisation spatiale particulière, qui doit permettre le maintien et le développement sur place du gibier, mais aussi une plus grande efficacité de l'action de chasse. C'est probablement à Compiègne qu'apparaît le premier plan en étoile, vers 1521. Cette structure est nettement visible sur la vue cavalière réalisée par Louis Poisson (†1613) à la galerie des Cerfs du château de Fontainebleau²⁷, et sur la copie du plan réalisé par l'arpenteur Rieul Favier vers 1663, à l'occasion de la visite de réformation²⁸. La forêt est alors percée par huit grandes laies qui se joignent en un lieu nommé le « Carrefour des routtes ». Ce toponyme est remplacé au XVIII^e siècle par celui de « Puit du Roy ». Le terme de « puit », « puits », « puys », qui dérive du latin *podium* et s'applique souvent aux carrefours en étoile, désigne généralement un point haut. Le but de cette structure est de pouvoir observer en tous sens la traversée du gibier, pour pouvoir lancer au bon moment le relais des meutes. À Compiègne, le carrefour du Puits du Roy est placé au cœur de la forêt, au milieu de la dépression située entre le pied de côte et l'Oise. Établi sur un terrain très plat, à une altitude de 40 m seulement, le carrefour n'est pas placé en situation de commandement. L'absence de relief permet en revanche de ménager des vues sur 5 à 7 km. La peinture de Louis Poisson atteste aussi de l'existence du « Grand Octogone », constitué par huit segments reliant les huit

26 J. Buridant, « La forêt et la chasse au XVI^e siècle », dans Claude d'Anthenaise et Monique Chatenet (dir.), *Chasses princières dans l'Europe de la Renaissance*, Arles, Actes Sud, 2007, p. 159-178.

27 En ligne : <http://www.photo.rmn.fr/archive/08-547144-2C6NUoTZF72Y.html> (consulté le 1^{er} juin 2018).

28 BnF, Cartes et Plans, Res. Ge C 3189, *Plan [et] figure, arpentage [et] bornage de la forest royalle de Cuise, dependant de la maistrise de Compiègne*, par Jean Fleury [1673]. Un autre plan, contemporain du précédent, présente aussi l'étoile : voir BnF, Cartes et Plans, Ge D 4524.

routes principales entre elles. Le huitième segment passe par la clairière de La Croix-Saint-Ouen. Cet octogone date donc bien du ^{xvi}^e siècle et non du règne de Louis XIV, comme le prétend le cartographe Jean-Baptiste Liébaux dans une carte de 1700²⁹.

Le plan de la forêt de Compiègne fait l'objet de très importants remaniements entre 1673 et 1773. Le percement de 54 nouvelles laies est organisé par Louis XIV à partir de grands carrefours en étoile comme ceux du Puits du Roi ou du Puits de la Michelette. Louis XV parachève ces travaux en ouvrant le Petit Octogone et en améliorant considérablement la desserte par le percement de routes adjacentes, comme le Chemin neuf, soit au total plus de 229 voies³⁰. Son successeur fait ouvrir 11 nouvelles routes, et rectifier ou élargir une soixantaine de carrefours³¹. La perspective des Beaux-Monts, enfin, n'est ouverte que sous le Second Empire. La plus ancienne perspective à partir de la ville, héritée du ^{xvi}^e siècle, s'étendait seulement sur la route du Moulin, en prolongement de l'hôtel de ville. À ces percements s'ajoutent des travaux hydrauliques, mal documentés. Sous les règnes de Louis XIV et Louis XV apparaissent des opérations de drainage des terrains les plus humides. Il pourrait s'agir d'une partie des canaux de drainage, orientés en arête de poisson et connectés aux petits cours d'eau sillonnant la dépression, facilement observables sur les images LiDAR. L'ouverture et le curage de ce type de canaux, courants jusqu'au siècle dernier, rendent cependant très difficiles les datations. L'abreuvement du gibier nécessite aussi l'ouverture régulière de mares et le curage des mares les plus anciennes, qui remontent parfois à l'Antiquité. Une typo-chronologie des mares de la forêt de Compiègne, basée sur l'imagerie LiDAR et des mesures de terrain, reste cependant encore à faire.

29 BnF, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (860), *Le plan de la forêt de Compiègne où sont marquées toutes les routes*, par Jean-Baptiste Liébaux [1700].

30 Arch. nat. O¹ 1717⁴⁵ ; Arch. dép. Oise Bp 12087-12107 ; Arch. dép. Yvelines A 311, Lerouge, *Plan et figures des dix-huit nouvelles routes à percer dans la forêt de Cuise dite de Compiègne* [1730].

31 Arch. dép. Oise Bp 12115.

DES MILIEUX TRÈS DÉGRADÉS

L'importance des vides

136

Les documents planimétriques, les procès-verbaux de visite et d'aménagement permettent d'avoir une idée assez précise de l'importance des vides aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les procès-verbaux de visite, réalisés par les officiers de la maîtrise en 1662, font apparaître la prédominance du hêtre sur les hauteurs (triaux des Grands Monts, du Mont-Escouvé, Bois des Moines) et celle du chêne dans les parties sablonneuses de la basse forêt. Il s'agit d'une situation classique, où le hêtre domine sur les sols calcaires (hêtraie calcicole), et le chêne sur les sols siliceux, en association avec le hêtre (chênaie-hêtraie acidophile). La forêt ayant toujours été traitée en futaie, le charme n'apparaît que dans quelques triages comme ceux de la Fontaine Huet, du Marché Bourdin, des Marres Saint-Louis, de la Landeblain, du Grand Vaulerbault ou des Marrets de Jaux. La plupart des peuplements sont âgés, et la possibilité, c'est-à-dire la surface ou le volume pouvant être coupé annuellement, est considérée comme bien supérieure aux réalisations. Les vides ne représentent alors qu'un peu moins du quart de la superficie. Il s'agit de marécages et de quelques landes de bruyères provenant d'anciennes ventes « usées et ruinées » par les bestiaux des communautés riveraines, ou assises sur des sols trop acides³². Préparée depuis 1662 par Chamillart, la réformation de la forêt est appliquée à partir de 1664 par Barillon d'Amoncourt. Elle ne remet pas en cause le règlement du 29 août 1573, qui prévoyait la coupe de seulement 96 arpents (49,6 ha) de futaie par an, mais ordonne l'exploitation anticipée des plus vieilles futaies et le recépage des quarts et des demi-futaies les plus dégradées, afin de remettre la forêt en état. Le règlement de 1674, appliqué avec une relative régularité jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, prévoit ensuite la coupe de 100 arpents 30 verges (environ 52 ha) de bois de haute futaie, 70 arpents 45 verges (environ 36 ha) de taillis et 53 arpents (environ 27 ha) d'aulnaies par an³³.

32 M. Harlé d'Ophove, *Une forêt des chasses royales*, op. cit., p. 31-53.

33 *Ibid.*, p. 93-138.



- Bonne venue
- Assez bonne venue
- Dégradé

État des peuplements en forêt de Compiègne en 1661 (source : Arch. nat. o/1/3800)

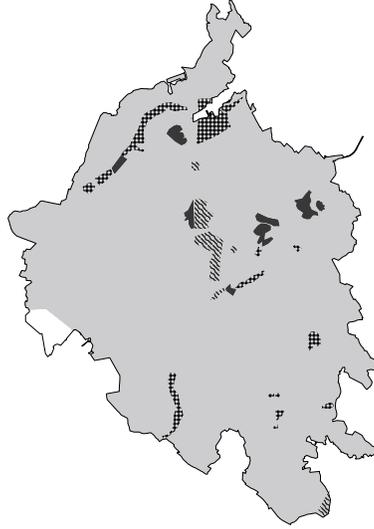
La question des vides et des replantations semble surtout importante au XVIII^e siècle. À la suite des rapports établis par Le Féron entre 1691 et 1700, faisant état de près de 3 000 arpents (1 552 ha) de places vides dans la forêt, un arrêt du Conseil du 10 août 1700 prescrit déjà la plantation de glands, de fâines et de châtaignes. Les semis ayant été dévorés par les mulots, le repiquage de plants est tenté de 1703 à 1706, mais le résultat n'est pas plus heureux. En 1732, un arrêt décide derechef d'effectuer des plantations financées par une coupe extraordinaire, mais l'argent en est détourné. Au milieu du XVIII^e siècle, tout reste donc encore à faire.

À cette époque, 56 % des peuplements sont considérés comme étant dans un état acceptable (bonne ou assez bonne venue), mais le reste (44 %) est évalué comme dégradé, voire très dégradé. On constate même qu'un cinquième de la surface est désormais couvert par des friches et des landes³⁴. La carte levée en 1728 par le géographe Gaspard Baillieul permet de connaître assez finement la répartition de ces zones ouvertes³⁵. Il s'agit de friches et de landes principalement localisées au cœur du massif, sur des sols acides, souvent sableux, notamment dans la zone couverte par les podzosols et les sols podzoliques. Cette zone a fait l'objet d'une analyse à partir d'images LiDAR acquises en 2011 par le Service régional d'archéologie (SRA) de la DRAC de Picardie, sur une

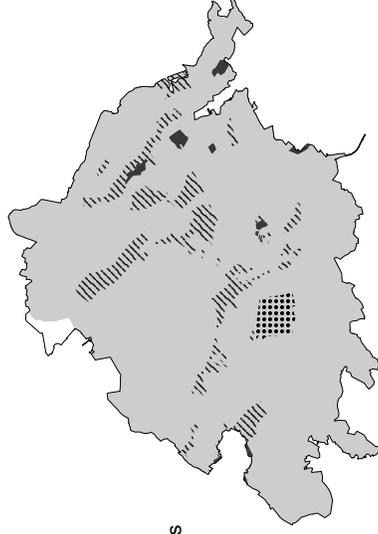
³⁴ Arch. nat. O¹ 1036.

³⁵ BnF, Cartes et Plans, Ge DD 2987 (861B), *Carte de la forest de Compiègne et ses environs, par Gaspard Baillieul* [1728]; Papa Modou M'Bengue, *Occupation du sol en forêt de Compiègne. Étude régressive du massif forestier (XVII^e-XVIII^e siècle)*, mémoire de Master 1 DyGiTer sous la dir. de J. Buridant, Université de Picardie Jules Verne, 2012.

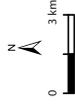
1673



1728



Forêt
Cultures
Friches et landes
Marais



Occupation du sol en 1673 et 1728
(sources : BNF, GE C-3189 [RES], GE DD-2987 [861 B] ; ONF)

surface de 50 km², avec une densité moyenne de 9 points au m². Elle a pu mettre en évidence une importante zone de sables soufflés dans la partie centrale du massif. Ces sables éoliens sont issus de la mobilisation de sables thanétiens (sables de Bracheux) ou yprésiens (sables de Cuise) lors de périodes d'érosion remontant à l'époque glaciaire. Ils forment des reliefs dunaires très caractéristiques, avec une nette orientation Sud-Ouest-Nord-Est correspondant aux vents dominants. L'analyse LiDAR a pu montrer qu'une voie antique contournait nettement cette zone sableuse, prouvant son antériorité. Mais il n'est pas exclu que la mobilisation des sables ait pu continuer à l'époque moderne, à la faveur de l'ouverture des couverts. Cette situation pourrait être comparable à celle de la forêt de Fontainebleau, où le soufflage des sables est attesté durant le Petit Âge glaciaire³⁶. Les sols développés sur ces sables sont des podzosols. Il s'agit de sols acides, présentant un humus épais (de type moder ou mor), un horizon supérieur cendreau (Ae, E), très lessivé et un horizon d'accumulation, très sombre (Bp), surmontant le matériau parental dégradé³⁷. La campagne de sondages pédologiques effectuée entre 2012 et 2014 dans toute la zone a permis de révéler deux principaux types de podzosols. Le premier s'apparente à des podzosols duriques présentant un horizon éluvial (E) clair et cendreau, surmontant un horizon Bp souvent cimenté (*alios*) et divisé en horizons rouille et brun sombre. Cette cimentation peut être interprétée comme la suite d'une « dégradation anthropique d'une forêt feuillue naturelle ayant conduit à une évolution sous lande à éricacées pendant plusieurs centaines ou milliers d'années³⁸ ». Le second type s'apparente à des podzosols duriques présentant de fortes perturbations biologiques, avec des traces de terriers, de bousiers, et un brassage de la partie supérieure du profil.

36 Anne-Marie Robin et Luc Barthélémy, « Essai de chronologie – depuis 2300 ans – de dépôts sableux, pédogénisés, en forêt de Fontainebleau (France) », *Compte rendu de l'Académie des sciences*, séries IIA, 331, 2000/5, p. 359-367.

37 On trouvera une typologie plus précise des podzosols dans le *Référentiel pédologique*, Orléans/Versailles, Association française pour l'étude des sols/Quae, 2008, p. 265-275.

38 *Ibid.*, p. 269.

Ces sols résultent d'une forte présence d'animaux, domestiques ou sauvages, durant une partie de leur histoire³⁹.

Les vides de la forêt de Compiègne font l'objet de plantations massives à partir des années 1760. Un arrêt du Conseil du 23 décembre 1760 prévoit « le deffoncement, labour et plantation » des triages des Clavières, de l'Espinette et de la Forte Haye, « dont la majeure partie des terrains forment un espace presque vuide, et sans aucun bois que quelques bouquets et arbres épars, à l'exception d'une bordure regnant le long de la route des Nimphes, qui est asses généralement plantée de bois », et dans lesquels se trouvent trois parquets. Il impose par ailleurs la clôture de treillage de toutes les plantations, comme des ventes en exploitation. Les travaux sont effectués durant l'hiver 1763-1764 par l'entrepreneur Joseph Courtois, dit Cambray, qui construit une enceinte de chêne de 2 727 toises (5 345 m) de long, et assure sur une surface d'environ 300 arpents (155 ha) le labour et le repiquage de « jeunes plans de chesne, hestre, charme et autres espèces de bois »⁴⁰.

Les premiers grands travaux de replantation ne commencent que quelques années plus tard. En 1772, le roi demande à Pierre-Lucien Pannelier de dresser une carte des vides. Celui-ci connaît très bien le monde du bois et de la forêt. Fils de Pierre-Antoine Pannelier, « marchand de bois pour la provision de Paris » et fournisseur de la Marine, il connaît mieux que quiconque les besoins pressants du marché⁴¹. Receveur de la maîtrise des Eaux et Forêts de Compiègne, il connaît bien les problèmes des forêts avoisinantes⁴². Propriétaire de terres à Annel, en bordure de la forêt de Compiègne, à Longueil-sous-Thourotte et à la Briche, c'est aussi un passionné d'agronomie qui crée

39 H. Horen, J. Buridant, Émilie Gallet-Moron, B. Brasseur, T. Feiss, Marie Héraude, Sylvain Rassat, Cyril Montoya et Valérie Burban-Col, « Relation entre les structures archéologiques identifiées sur un relevé LiDAR et la typologie des sols du massif forestier de Compiègne (Nord de la France) », *Revue du Nord*, hors-série, coll. « Art et archéologie », 23, déjà cité, p. 85-94.

40 Arch. dép. Oise Bp 12057.

41 En 1717, Antoine Pannelier, « bourgeois de Paris », se rend adjudicataire de 150 arpents de haute futaie en forêt de Retz (Arch. dép. Aisne B 3740).

42 Arch. dép. Oise Bp 12105.

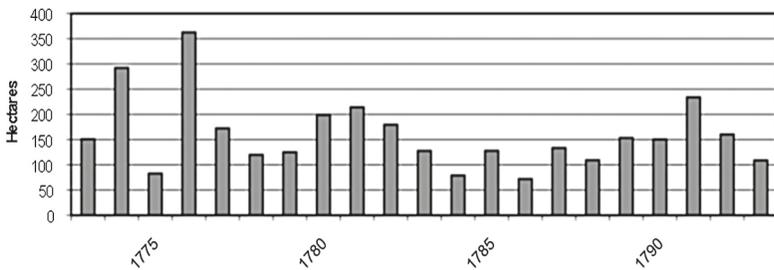
en 1771, à Bertinval, la première école française d'agriculture⁴³. Cette carte décide le roi à entamer une première plantation de 600 arpents. Pannelier offre d'abord de s'en charger, mais se retire de l'affaire devant l'insuffisance du prix proposé. Les premières plantations sont alors entreprises par les entrepreneurs Longuat et associés, Chéron et Deroy, à la Marre aux Cannes, au Mont du Tremble, au Puits du Roi et aux Scequeaux. Devant la lenteur des travaux et la faiblesse des résultats, le roi se retourne rapidement vers Pannelier qui reprend la suite. Les plantations continuent alors jusqu'en 1792, sous sa direction jusqu'en 1782, puis sous celle de son fils, Antoine-Lucien Pannelier, qui prendra le nom de Pannelier d'Arsonval en 1788. La procédure est extrêmement bien codifiée. Chaque plantation fait l'objet d'un arrêt du Conseil. Le cahier des charges définit chaque opération dans le détail. Celui de 1779 peut servir d'exemple. Les premiers articles précisent les conditions de la plantation :

1. Les terrains seront netoyés des épines, genets, et broussailles, les souches et racines essartés et enlevées aux frais du Sr Pannelier, et à l'égard des arbres épars lizières et bouquets de bois qui pourront s'y trouver ils luy seront dellivrés d'après l'estimation des officiers de la maîtrise.
2. La terre sera deffoncée à jauge ouverte de deux pieds de proffondeur par tout où le terrain le permettra, les gazons et les herbes seront jettés au fond de la jauge [...].
4. Il ne sera employé aucun plant venu sous bois mais seuillement du plant de pépinières, et les pépinières seront faittes dans la forest.
5. La plantation sera faite la majeure partie en chêne, et le surplus en charmes, ormes, et autres bois durs.
6. La plantation en plant sera faite à quatre pieds sur quatre pieds ou à cinq sur trois.

La moitié des articles (art. 15 à 30) porte avec précision sur la façon dont les parcelles doivent être clôturées. Les plantations sont entourées de

43 Arthur Bazin, *Étude sur Pannelier, seigneur d'Annel*, Compiègne, Librairie Henri Lefebvre, 1900, p. 1-30.

treillages en chêne, avec des portes fermant à deux battants et des portes cavalières à un seul battant, en chêne de fente, reliés par du fil de fer de n° 6 à 9. La dimension des portes est précisée, tout comme la présence de verrous. Chaque plantation est accompagnée d'un binage annuel durant trois ans, le temps que les plants puissent se développer. Conformément aux clauses initiales, les plantations sont majoritairement effectuées avec des plants de chêne, le surplus en châtaigniers, ormes et frênes. Le hêtre semble très secondaire, probablement en raison d'une désaffection pour cette essence, plus réputée en forêt de Retz qu'à Compiègne. Des plantations de pins sont aussi effectuées dans les terrains les plus sablonneux. En 1751, le roi avait exceptionnellement autorisé un riverain, le sieur Le Pelletier, à effectuer des semis de « sapins », plus probablement de pins sylvestres, sur une parcelle de 8 arpents jouxtant la forêt royale. La sécheresse les ayant fait périr, celui-ci avait recommencé l'opération deux ans plus tard en les mélangeant à des plants de bouleau et de saule marsault. En 1786-1787, Antoine-Lucien Pannelier tente la plantation de pins dans les sables du triage du Vivier Payen. Les fortes gelées de l'hiver 1788-1789 en détruisent une partie, replantée en chêne en 1790. À partir de 1789, on pousse enfin des tentatives d'extension sur l'espace agraire, en plantant des arbres de haute tige dans la plaine de Compiègne (163 arpents 50 perches)⁴⁴.



Plantations en forêt de Compiègne, 1773-1793
(source : Arch. dép. Oise Bp 11763)

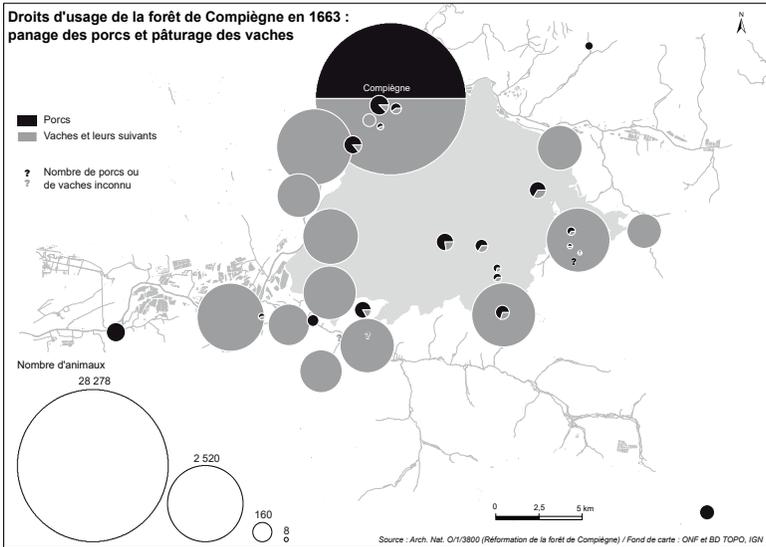
⁴⁴ M. Harlé d'Ophove, *Une forêt des chasses royales*, op. cit., p. 154-181.

Le rythme de plantation reste assez inégal selon les années, mais l'entreprise couvre en vingt ans près de 3 360 hectares, correspondant en moyenne à 168 hectares par an. Si d'autres forêts royales font l'objet de soins similaires, Compiègne apparaît comme le plus grand chantier de la fin de l'Ancien Régime. Dans l'une des plus grandes forêts du royaume, c'est le quart du massif qui fait l'objet d'une tentative de restauration, l'entreprise étant seulement interrompue par les circonstances politiques de la Révolution. Elle se prolonge ensuite par les plantations de Leroux (environ 1 000 ha à partir de 1807), Marsaux père et fils (2 000 ha en 1813), les inspecteurs Delageste et Moreau (2 500 ha en 1871), contribuant à donner un visage tout à fait différent à la forêt. Au total, plus de 6 610 hectares ont été plantés en un siècle, soit 45,6 % du massif.

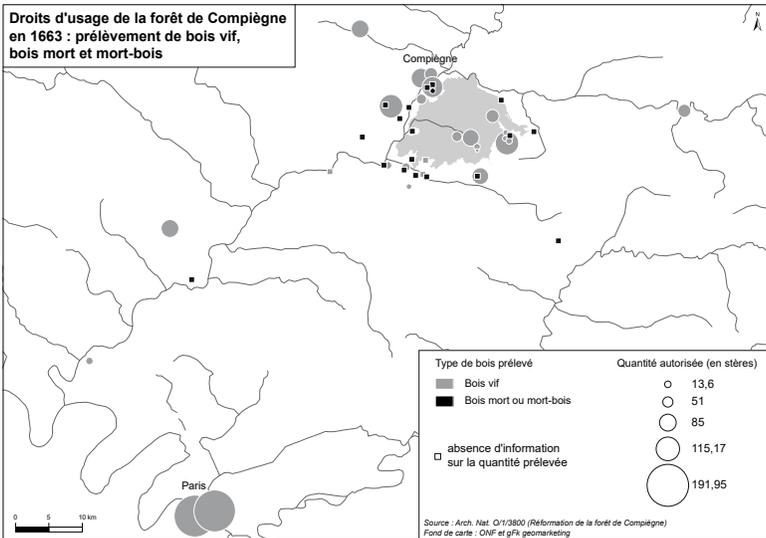
Des usages aux dégâts de gibier ?

Cette forte ouverture du massif et ces faciès très régressifs présentent plusieurs origines. Jusqu'à la Réformation de 1663, la forêt de Compiègne fait l'objet de multiples droits d'usage, qui peuvent impacter les environnements de manière assez forte. Les communautés de La Croix-Saint-Ouen et de Mercières font remonter leurs droits jusqu'au roi Dagobert I^{er}. Les textes mentionnent plus sûrement un début de fixation de ces droits à partir des XII^e-XIII^e siècles, au moment où le roi cherche à mieux réguler l'accès à la ressource. En 1179, Louis VII accorde par exemple le droit de ramassage et de pâturage à 120 maisons de Saint-Sauveur. En 1215, des droits sont accordés à l'abbaye de Valsery et à ses dépendances. En 1363, Jean II accorde des droits au bois aux religieux de Saint-Pierre-en-Chastres. Au bas Moyen Âge, les droits d'usage sont accordés, le plus souvent contre une redevance en nature, plus rarement en argent, pour l'accès au bois, le pâturage et la païsson des porcs⁴⁵. Maintenus et même renforcés durant les périodes de « basses eaux » démographiques, ces droits restent importants jusqu'au milieu du XVII^e siècle. En 1663, ils bénéficient encore à 16 communautés d'habitants, 25 communautés

45 A.-M. Bocquillon, *Le roi dans ses forêts de Cuise, Laigue, Retz*, op. cit., p. 154-166.



Droits d'usage de la forêt de Compiègne en 1663 : panage des porcs et pâturage des vaches



Droits d'usage de la forêt de Compiègne en 1663 : prélèvement de bois vif, bois mort et mort-bois

ecclésiastiques (célestins de Saint-Pierre-en-Chastres, abbaye de Saint-Jean-aux-Bois, abbaye Saint-Corneille de Compiègne, hôtel-Dieu de Compiègne) et un four verrier⁴⁶. Ces droits diffèrent selon chaque communauté. Ils peuvent porter sur la délivrance d'une part de bois abattu, sur le ramassage de *bois mort* ou de *mort-bois*, c'est-à-dire d'arbustes et d'arbrisseaux, ou sur le droit de prélever du bois vif pour les réparations des bâtiments. Il peut aussi s'appliquer au pâturage des *bêtes omailles*, c'est-à-dire des bovins, plus rarement au pâturage des chevaux, ainsi qu'au *panage* des porcs. Si le droit de prélever du bois vif est très limité, l'accès au bois mort, pour le chauffage des habitants, est généralisé. Les communautés rurales riveraines peuvent mener près de 1 200 porcs en forêt, mais la ville de Compiègne bénéficie d'un droit de deux porcs par habitant, potentiellement plus de 14 000 têtes ! Les droits de pâturage sont partout réduits à deux vaches, suivies de leur petit, par habitant. Les communautés rurales peuvent donc envoyer plus de 16 000 vaches dans l'ensemble du massif, auxquelles pourraient s'ajouter 14 000 têtes de bétail que pourraient conduire les habitants de Compiègne ! Même si tous les habitants n'exercent pas forcément leurs droits, le nombre d'animaux potentiellement présents en forêt dépasse très largement une unité de gros bétail à l'hectare, densité qu'aucun écosystème forestier ne peut durablement supporter. Ces chiffres, très importants, sont assez conformes à ce que l'on peut observer ailleurs dans la région, par exemple en forêt de Saint-Gobain⁴⁷. À partir de 1663 commence un long processus de réduction des droits d'usage, intense jusqu'au début du XIX^e siècle, mais qui se poursuit encore aux siècles suivants. En 1954, le droit de pâturage des bêtes omailles s'appliquait toujours au profit des communes de Morienval, de Saint-Jean-aux-Bois et de Vieux-Moulins, les autres communes l'ayant laissé prescrire⁴⁸. Aujourd'hui encore, « le ramassage de bois sec et gisant est autorisé au profit des communes de Compiègne, La Croix Saint-Ouen,

46 Arch. nat. O¹ 3800.

47 J. Buridant, *Espaces forestiers et industrie verrière, XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 129.

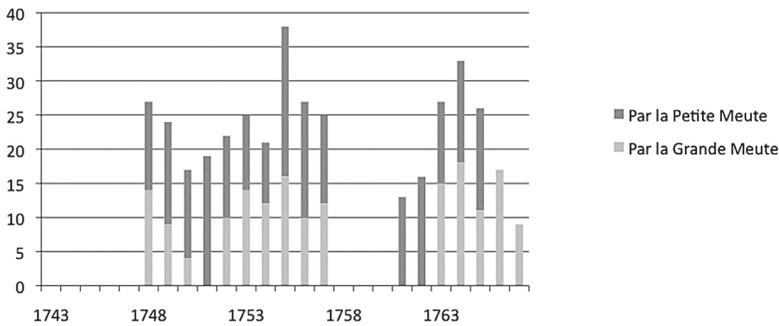
48 *Forêt domaniale de Compiègne, révision d'aménagement, 1954*, Office national des forêts, p. 8.

Pierrefonds, Saint-Sauveur, Saintines, Trosly-Breuil, Verberie, en vertu de titres anciens confirmés par des arrêts ou jugements postérieurs à la promulgation du Code forestier⁴⁹ ».

Mais cette réduction des droits d'usage ne se marque pas, durant au moins un siècle, par une restauration des peuplements et un accroissement de la production forestière, comme on peut l'observer dans d'autres massifs. Jusqu'à la fin du règne de Louis XV tout au moins, le déclin du pâturage des troupeaux profite directement à l'accroissement des effectifs de grands gibiers, générant des dégâts tout aussi importants. Pendant des décennies, la monarchie cherche en effet à augmenter les cheptels en éliminant les prédateurs, en améliorant leur biotope, et en assurant régulièrement leur agrainage et leur affouragement. *A contrario*, la pression de chasse paraît extrêmement limitée. Le roi Louis XIV effectue 75 séjours à Compiègne jusqu'en 1698, généralement à la fin de l'hiver et au début du printemps, souvent à l'occasion des revues des troupes stationnées aux frontières. Les séjours royaux reprennent avec Louis XV, qui chasse ordinairement depuis le début de juillet jusqu'au 18 ou 20 août. Son successeur ne revient quant à lui qu'une seule fois, à titre privé. Entre 1728 et 1773, les prises varient entre 9 et 38 cerfs. Ces prises concernent toujours des mâles, le plus souvent de grands beaux cerfs de 8 ou 10 cors, et quelques daguets. Il s'agit ici d'une chasse au trophée, qui peut rompre l'équilibre des hardes en les privant des individus dominants. Par comparaison, les prélèvements actuels varient selon les années entre 102 et 179 têtes (dont la moitié du fait des collisions avec des véhicules et du braconnage)⁵⁰.

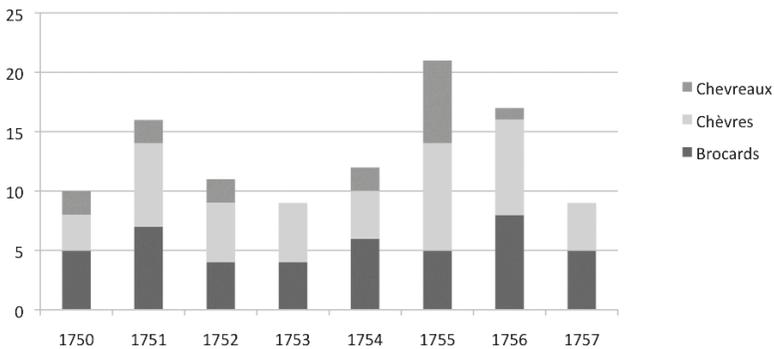
49 *Forêt domaniale de Compiègne, révision d'aménagement, 1996-2010*, Office national des forêts, p. 28.

50 *Forêt domaniale de Compiègne, révision d'aménagement, 2012-2031*, Office national des forêts ; *Forêt domaniale de Compiègne, révision d'aménagement, 1996-2010*, Office national des forêts, p. 20-26.



Chasse du cerf par les équipages du roi en forêt de Compiègne, 1743-1767
(source : Bibl. nat. Fr., ms. fr. 7848-7850)

Les prises de chevreuils par les équipages royaux sont seulement connues entre 1750 et 1757. Selon les années, on prélève à Compiègne 9 à 21 têtes⁵¹. Par comparaison, les prélèvements actuels oscillent entre 13 et 46 têtes. On constate donc à nouveau un sous-prélèvement par rapport à aujourd'hui. Mais ces prises semblent mieux correspondre à des effectifs conformes aux capacités d'accueil du massif. Les *Etats des chasses de l'équipage du roi* pour le sanglier, enfin, font état de la prise d'une trentaine d'animaux seulement chaque année⁵².



Chasse du chevreuil par les équipages du roi en forêt de Compiègne, 1750-1757
(source : Bibl. nat. fr., ms. fr. 7851)

⁵¹ BnF, Ms. Fr. 7851.

⁵² Arch. nat. O¹993-1030.

Si la forêt de Compiègne a été marquée par les chasses royales dès le haut Moyen Âge, les activités cynégétiques de l'époque moderne l'ont donc considérablement transformée. À partir du règne de François I^{er}, et plus encore sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, cette forêt est orientée presque exclusivement vers les plaisirs du roi, la production de bois devenant secondaire. L'abandon des formes de chasse médiévales (chasse au furet ou au faucon) laisse place à des chasses plus ostentatoires, où le souverain peut se donner en spectacle. Mais ces modes de chasse nécessitent aussi une modification importante des milieux, pour permettre le développement du gibier mais aussi pour favoriser l'action de chasse. En ce sens, les chasses impériales de Napoléon I^{er} et Napoléon III ne font que renouer avec une tradition déjà ancienne, qui valorise le souverain dans ses capacités à dominer le sauvage. Ces aménagements modernes marquent encore considérablement les milieux et les paysages forestiers. Les sols, les associations végétales, les peuplements forestiers portent encore la marque de choix d'aménagement anciens, qui contribuent aujourd'hui à la palette variée des situations rencontrées sur le terrain.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7

PREMIÈRE PARTIE

PRÉMISSSES DE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

Emmanuel Le Roy Ladurie et la naissance de l'histoire environnementale (1966-1975)	
Grégory Quenet	13
Une histoire relique ou un horizon scientifique durable ? Sociétés et risques climatiques sous l'Ancien Régime	
Emmanuel Garnier.....	33

183

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE • SUP • 2018

DEUXIÈME PARTIE

OBJETS DE RECHERCHE

Le jardin botanique urbain en France au XVIII ^e siècle	
Émilie-Anne Pépy.....	61
Histoire maritime et histoire de l'environnement	
Gérard Le Bouëdec	85
En forêt de Compiègne, les héritages de l'époque moderne	
Jérôme Buridant.....	125
Pour une histoire environnementale des épidémies européennes à l'époque moderne : approches historiographiques et étude de cas	
Patrick Fournier.....	149

